

Ville
de Marseille

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES DU RHONE

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DU GROUPE DES 9EME ET 10EME ARRONDISSEMENTS

Séance du 30 septembre 2020

PRESIDENCE DE MONSIEUR LIONEL ROYER-PERREAUT , MAIRE D'ARRONDISSEMENT

L'ASSEMBLEE FORMEE, MONSIEUR LE MAIRE A OUVERT LA SEANCE A
LAQUELLE ONT ETE PRESENTS 44 MEMBRES.

20/038 – MS5

VOEU : Vœu contre l'offensive des forces Azéries menée au sein de la République du Haut Karabagh

Monsieur le Maire soumet au Conseil d'arrondissements le rapport suivant dont ce dernier est saisi pour avis avant présentation au prochain Conseil Municipal :

Le conseil d'arrondissements de la mairie du 5^{ème} secteur a aujourd'hui une pensée émue et souhaite exprimer sa solidarité envers les habitants de la République du Haut Karabagh, victimes de l'offensive massive des forces Azéries qui a notamment touché la capitale Stepanakert ainsi que la population civile.

Nous dénonçons ces agissements criminels qui touchent une population arménienne, qui après avoir subi un crime contre l'humanité, a le droit de vivre en paix. Ces agissements mortifères encouragés par la Turquie, ces affrontements qui se développent sur la ligne de front, ces bombardements touchent également l'Arménie, pays reconnu internationalement comme un état indépendant. La France a d'ailleurs reconnu le génocide des Arméniens en 2001 et a inscrit la commémoration du 24 avril au calendrier officiel de la République française. Nous appelons la communauté internationale et notamment la France à peser de tout son poids pour le rétablissement de la paix dans cette région du Caucase et pour la reconnaissance de la république du Haut Karabagh.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**Vu le conseil des 9ème et 10ème arrondissements
Vu la LOI N° 96-142 en date du 21 février 1996
VU le code général des collectivités territoriales
(jo du 24/02/1996)
oui le rapport ci-dessus**

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE

Est émis un avis favorable au vœu contre l'offensive des forces Azéries envers les habitants de la République du Haut Karabagh.

Mis aux voix ce vœu est adopté à l'unanimité.

Vu et présenté pour son enrôlement

Lionel ROYER-PERREAUT

Maire du 5^{ème} Secteur